

Des voix: Bravo!

M. l'Orateur: Le député de York-Sud a la parole.

* * *

LES AFFAIRES EXTÉRIEURES

LA GUERRE DU VIETNAM—LA COMMUNICATION DE LA DÉCISION DE M. NIXON—LA POSITION DU GOUVERNEMENT

M. David Lewis (York-Sud): Monsieur l'Orateur, j'ai une question à poser au premier ministre. Je me rends compte que le secrétaire d'État aux Affaires extérieures ne doit pas venir aujourd'hui, mais étant donné la situation grave qui règne dans le sud-est asiatique, je suis sûr que le premier ministre comprendra qu'on puisse lui poser des questions. Puis-je donc lui demander si le gouvernement canadien a été mis au courant de l'intention du président des États-Unis de procéder à une escalade de la guerre au Vietnam avant qu'il fasse sa déclaration hier soir?

Le très hon. P. E. Trudeau (premier ministre): Monsieur l'Orateur, quoique je ne sois pas d'accord sur l'emploi du mot «escalade» par le député car cela nous mènerait à un débat, je suis sûr qu'il conviendra avec moi que ce mot peut être interprété de différentes manières et je ne pense pas qu'il y ait davantage de raisons de parler d'une escalade par le président américain que par le Nord Vietnam étant donné que celui-ci a envoyé 12 divisions dans le sud.

Des voix: Bravo!

Le très hon. M. Trudeau: Pour ce qui est de la substance de la question, je réponds que le gouvernement américain a prévenu notre ambassade quelques moments à peine avant la déclaration du président, hier soir.

M. Lewis: Si je comprends bien la réponse du premier ministre, monsieur l'Orateur, la position du gouvernement canadien, à l'égard de la déclaration du président des États-Unis, c'est que le mouillage de mines dans les ports du Vietnam du Nord n'est ni une affaire qui angoisse le gouvernement ni un sujet de protestation.

Le très hon. M. Trudeau: Non, monsieur l'Orateur, si le député veut en déduire cela, il se trompe parce que j'ai dit que, si nous adoptions une politique quelconque, ce serait le secrétaire d'État aux Affaires extérieures ou moi-même qui l'annoncerait. Ce qu'il peut en conclure c'est, je pense, qu'il est plutôt inhabituel de parler d'escalade par une partie seulement alors que, je le répète, 12 divisions du Nord avaient envahi le Sud lorsque cette décision a été prise.

Des voix: Bravo!

M. Lewis: C'est toujours plus facile, monsieur l'Orateur, pour un ministre...

Des voix: La question!

M. Lewis: Ne vous emballez pas, si vous êtes assez intelligents pour cela.

[L'hon. M. Turner.]

Des voix: Oh, oh!

• (1430)

M. Lewis: Il est toujours plus facile au premier ministre de discuter en donnant une réponse que moi de le faire en posant une question. Finalement, le premier ministre peut-il assurer la Chambre qu'une déclaration sera faite au nom du gouvernement au cours de la semaine avant que l'incident survenu au Vietnam ne dégénère ou risque de dégénérer en conflit mondial?

Le très hon. M. Trudeau: Je ne puis que répéter mes réponses antérieures quant à la possibilité d'une déclaration. Je suis prêt à collaborer et à répondre si le député tient à ce que je verse au compte rendu des déclarations que le gouvernement a déjà faites au sujet des horreurs de cette guerre...

M. Lewis: La situation a pris une nouvelle tournure.

Le très hon. M. Trudeau: ... et de l'avantage qu'il y a d'y mettre fin par des négociations plutôt que par la force militaire. C'est la position qu'a prise le gouvernement et tout le monde le sait. J'ajouterai même que les trois grandes puissances en cause au Vietnam ont probablement intérêt à terminer cette guerre par des négociations plutôt que par les horreurs de la guerre. A mon avis la décision du président ne va pas nécessairement à l'encontre de cette réalité.

LA GUERRE DU VIETNAM—LES INSTANCES DU GOUVERNEMENT AUPRÈS DE L'UNION SOVIÉTIQUE AU SUJET DE L'AGRESSION DU VIETNAM DU NORD

[Français]

L'hon. Martial Asselin (Charlevoix): Monsieur l'Orateur, je désire poser une question supplémentaire au très honorable premier ministre.

Peut-il nous dire s'il a l'intention de demander à l'Union soviétique de faire des instances auprès du gouvernement du Vietnam du Nord afin de faire cesser l'agression des communistes contre le Vietnam du Sud?

Le très hon. P. E. Trudeau (premier ministre): Monsieur le président, je soupçonne que le président Nixon lui-même se chargera de faire des instances auprès du gouvernement soviétique. Pour ce qui est de l'attitude du gouvernement canadien, nous entretenons de bonnes relations avec l'Union soviétique, avec les États-Unis et avec la République populaire de Chine, et si ces pays sentent le besoin d'avoir recours à nos lumières, le Canada sera toujours prêt à offrir ses conseils et, si nécessaire, ses services comme intermédiaire.

LA GUERRE DU VIETNAM—LA RECONVOCACTION DE LA CONFÉRENCE DE GENÈVE

[Traduction]

M. Andrew Brewin (Greenwood): Monsieur l'Orateur, ma question supplémentaire s'adresse au premier ministre. Comme la situation au Vietnam constitue une grave menace pour la paix dans le monde, lui ou son gouvernement pourrait-il songer à faire reconvoquer la conférence de Genève en vue d'obtenir un cessez-le-feu et un échange de prisonniers entre les deux adversaires?